

Droit appel petit frère

Par **Silyana**, le **24/07/2019** à **19:07**

Bonjour,

Mon ex-beau père refuse de donner le code wifi à mon (demi) petit frère lorsqu'il passe 1 mois de grandes vacances chez lui pour qu'il puisse communiquer avec moi via sa tablette. Je suis très proche de mon petit frère et il trouve le temps long lorsqu'il est chez son papa.

Puis-je faire une démarche juridique pour avoir le droit de l'appeler 1 fois par semaine ?

Ma maman l'appelle toutes les semaines mais j'habite dans une autre ville je participe donc à l'appel uniquement quand je vais lui rendre visite.

Merci

Par **morobar**, le **25/07/2019** à **08:26**

Bonjour,

[quote]

Puis-je faire une démarche juridique pour avoir le droit de l'appeler 1 fois par semaine ?

[/quote]

Vous pouvez tenter votre chance auprès du JAF mais c'est inutile de vous embarquer dans une procédure qui n'a aucune chance d'aboutir.

La loi ne concède aucun droit aux grands-parents pas plus qu'au collatéraux. C'est donc en justice, selon les intérêts de l'enfant, qu'une décision peut être prise.